

pour Thomas , son protecteur auprès du roi Louis VII , et que les deux amis avaient dû trouver le moyen de se voir , de s'embrasser sur le sol hospitalier de Lyon. Mais cette présomption si raisonnable n'eût pas suffi toutefois. Il est évident qu'ils eurent aussi connaissance des archives de l'église primatiale, archives dont un grand nombre est devenu la proie des sectaires, mais dont la Préfecture et l'archevêché conservent encore des restes si précieux. C'est là du moins, et dans les auteurs qui les ont extraites, que nous avons puisé les preuves qui viennent à l'appui de leur assertion. Ces preuves , nous les citons par ordre de date.

A peine l'Eglise de Lyon a-t-elle reçu la nouvelle de la canonisation de Thomas , qu'elle s'empresse d'honorer la mémoire du martyr , comme sans doute elle avait consolé l'exil du proscrit. Dix-neuf ans après sa mort, on acheva l'église paroissiale de Fourvières, commencée aux frais d'un chanoine de St-Jean qui depuis fut doyen, Olivier de Chabannes (1); Olivier et l'archevêque Jean de Bellesme la dédient à la Vierge Marie et au glorieux martyr Saint-Thomas. Cette dédicace empressée de la part d'une église pleine de jugement (2) supposerait déjà des relations antérieures , d'une nature bien intime. Mais la fondation et la dotation qui furent faites d'un chapitre spécialement attaché au service de la chapelle et sous le vocable du saint, ne confirment-elles pas encore plus nos présomptions? Pourquoi cette magnificence, pourquoi ce culte si tardif, si spécial, si extraordinaire , si la mémoire de Thomas n'est pas fraîche encore au milieu des Lyonnais ?

Le Père Colonia dit avoir trouvé parmi nos archives et dans une pièce originale, que sans doute alors il avait sous les yeux, une anecdote qui déciderait nettement la question.

(1) Eu 1185, selon les auteurs de la *Gallia christiana*.

(2) St-Bernard, *Epist. ad canon. Lugd.*